

confrères. Tout d'abord il aurait jugé suffisante, pour l'admission des moines aussi bien que pour celle des fidèles laïques, la formule dite des « Trois refuges » : les uns comme les autres n'auraient eu qu'à répéter par trois fois, respectueusement accroupis devant un moine quelconque : « Je mets mon recours dans le Bouddha, ... dans la Loi, ... dans la Communauté. » Seulement le candidat à l'état de *bhikshou* devait s'être fait préalablement raser la tête et avoir déjà revêtu les trois pièces du costume monacal : moyennant quoi « sa sortie du monde » lui était désormais acquise. Mais bientôt l'expérience aurait appris au Bienheureux — tout omniscient qu'il fût censé être — la nécessité d'entourer l'admission dans l'ordre de formalités plus rigoureuses. Depuis lors on exige du néophyte, avant de lui conférer la pleine ordination, qu'il soit âgé d'au moins vingt ans, qu'il ait subi un noviciat ou un stage, et qu'il soit présenté par un directeur de conscience responsable et ayant au minimum dix ans d'ancienneté par-devant un chapitre d'au moins dix moines qui le soumettent à un interrogatoire en règle. Nous n'avons pas à nous inquiéter ici de ces complications liturgiques : toutes les investitures que nous allons passer en revue, depuis celle des cinq premiers disciples jusqu'à celle des cinq cents jeunes Çâkyas, qu'on les croie ou non réalisées comme par magie, furent prononcées par le Maître lui-même ; c'est seulement quand il s'agit de son fils Râhoula et de son demi-frère Nanda qu'il aurait préféré laisser à ses disciples le soin de procéder selon les règles ordinaires à l'entrée en noviciat de l'un et à l'ordination de l'autre.

LES CONVERSIONS DE BÉNARÈS. — Suivons donc le fil de notre histoire jusqu'au moment où il se rompra définitivement dans notre main. Nous avons laissé le Bouddha au Bois-des-Gazelles fort occupé à catéchiser ses cinq anciens condisciples. Tous les textes sont d'accord pour dire que Kaoundinya fut le premier, et Açvadjit le dernier à comprendre la doctrine. La tradition *pâli* prêtera bientôt à ce dernier un rôle modeste dans la conversion des deux Grands disciples. Quand à Kaoundinya la promptitude de son intelligence lui valut le surnom de « Connaisseur », sous-entendu de la « Bonne-Loi ». On veut par ailleurs qu'il ait survécu à son Maître. Près d'un demi-siècle plus tard, il aurait avec tous les Anciens pris part à ce Concile supposé de Râdjagriha, qui, au lendemain du Trépas du Bienheureux, se serait chargé de fixer le canon des Écritures. Quand on en vint aux *Soutra*, Ananda commença par réciter celui des « Quatre nobles vérités » et de l'« Impermanence du moi » — c'est-à-dire ceux-là mêmes que Kaoundinya avait jadis entendu prêcher pour la première fois par le Bouddha dans le Bois-des-Gazelles ; et, comme submergé sous l'afflux de ses souvenirs de jeunesse, le vieux moine, d'émotion, perdit par deux fois connaissance.

La légende qui pense à tout, bien que parfois un peu tardivement, s'est souvenue qu'il y avait encore au monde quelqu'un